

Paris, le 20 janvier 2022

Une mission de plus ?

Le 21 décembre dernier, le Premier Ministre a confié une mission à deux inspecteurs [IGAS](#) sur le sujet de l'attractivité des métiers du médico-social en vue d'améliorer l'accompagnement des personnes handicapées. La mission s'inscrit en complément des excellents travaux déjà menés par Denis Piveteau.

La [Fédération des Aveugles et Amblyopes de France](#) qui rassemble à ce jour 50 associations du monde de la déficience visuelle, dont un grand nombre d'établissements médico-sociaux, **s'étonne de cette mission**. Doit-on y voir une **vraie volonté** d'améliorer une situation trop dégradée **ou une mesure dilatoire** afin de gagner du temps ?

La Présidente de la Fédération, Anne Renoud dit tout à la fois ses attentes et ses interrogations : « *La mission confiée aux deux inspecteurs de l'IGAS m'interroge. En effet, **nous sommes confrontés** dans le secteur du médico-social à une double exigence. D'une part, **assurer un accompagnement de qualité** des personnes prises en charge par nos structures, de la petite enfance à la fin de vie. D'autre part, **assurer aux personnes qui se consacrent** souvent avec passion à cette noble mission, **des conditions de rémunération et de qualité de travail** en rapport avec le travail difficile qui leur est confié. Cette question est bien connue et **si aujourd'hui les choses explosent, c'est tout simplement le résultat des mesures budgétaires trop longtemps opposées aux légitimes revendications** des professionnels et des structures qui les emploient. »*

Anne Renoud ajoute aussi : « *Se pose aussi **la question de la spécificité de certains handicaps et des mesures à prendre** pour répondre efficacement à ces situations particulières. Dans le cas du handicap visuel, des métiers spécifiques tel celui d'[instructeur en autonomie](#) ou [de formateurs en informatique adaptée](#) dont l'apport est indispensable à l'autonomie des personnes doivent **faire l'objet d'une reconnaissance officielle** dans le cadre des conventions collectives. C'est pourquoi, nous attendons beaucoup de la mission confiée et **espérons qu'elle ne sera pas une mission destinée à gagner du temps.** »*

Les préoccupations de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France qui se trouve être en première ligne dans la gestion quotidienne des établissements accueillant les personnes, ont été relayées par le collectif [CFPSAA](#).

Contacts presse

Ana Pereira

06 10 58 61 62

a.pereira@aveuglesdefrance.org

